

Hazebrouck, le 17 mars 2020,

**A l'attention des familles et/ ou représentants légaux des Personnes accompagnées par l'Association Les Papillons Blancs d'Hazebrouck.**

**Objet : Situation COVID 19**

Mesdames, Messieurs,

Le Président de la République a annoncé hier soir des dispositions fortes visant à limiter l'impact de l'épidémie de coronavirus sur le territoire.

Soucieux de compléter votre information quant aux décisions prises pour éviter la propagation du COVID 19 dans les établissements de notre Association, nous vous faisons part des mesures engagées à la suite des dernières annonces gouvernementales, notamment l'allocution du Président de la République du 16 mars 2020.

Ces dispositions sont en tout point conformes aux orientations et recommandations issues :

- des allocutions du Président de la République des 12 et 16 mars 2020,
- du communiqué de presse du secrétariat d'État aux Personnes handicapées diffusé ce samedi 14 mars,
- de l'intervention du Premier ministre ce samedi 14 mars faisant état du passage au stade 3 de l'épidémie ainsi que de nouvelles restrictions et de son intervention du 17 mars,
- des consignes données localement par nos interlocuteurs des autorités de contrôle (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental du Nord) avec lesquelles nous sommes en lien continu,
- des consignes et recommandations applicables à l'accompagnement des enfants et adultes en situation de handicap du 15 mars 2020.

**A ce jour et sous réserve des modifications qui s'imposeraient à nous**, l'organisation de nos établissements est donc établie **pour une durée indéterminée** (mais peut-être au moins jusqu'à la fin du mois d'avril) à partir des règles suivantes :



### 1 - Pour les externats et les Accueils de Jour :

- L'accueil des travailleurs au sein de l'ESAT de notre Association est suspendu avec maintien de 2 activités qualifiées d'essentielles par le ministère de la Santé : la cuisine centrale et la blanchisserie pour les hôpitaux et services publics qui seront assurées par les professionnels de l'Association,
- les professionnels assureront le maintien du lien avec les travailleurs, dont la rémunération est maintenue pour les prochaines semaines,
- les externats pour les enfants et adolescents en IME, IMPro, «Le Petit Poucet», tout comme les Accueils de Jour ainsi que le Point Accueil Loisirs sont suspendus,
- les services CAMSP et SESSD, Insertion Professionnelle, Accueil Temporaire, VISA et Sablier sont fermés,
- les services de Milieu Ouvert Habitat, SAVS et SAMSAH accentueront l'accompagnement des Personnes afin de maintenir le lien et éviter les ruptures.

### 1 - Pour les internats :

**Les formules intermédiaires d'hébergement (hébergement temporaire) à partir des Foyers sont également interrompues.** Alors qu'elles sont dédiées aux Personnes les plus fragiles, elles génèrent en effet - par nature - des allers et retours quotidiens. Elles favorisent en cela les contacts et donc la propagation du virus.

Les établissements d'hébergement (Foyers de Vie, Bel'Attitudes, Saint-Exupéry, Foyers Logement d'Hazebrouck et SAVS Renforcé d'Estaires) restent ouverts en appliquant les directives et les mesures de protection indiquant l'interdiction de **toute sortie et toute visite de proche (à l'exception de celles autorisées par le personnel médical).**

Afin de sécuriser l'ensemble des entrées et sorties ainsi que les contacts avec le quartier, les Personnes accueillies à Bel'Attitudes sont hébergées depuis le 16 mars, au Gîte de Steent'Je, 790 rue de Leet à Bailleul, en appliquant les directives et les mesures de protection indiquant l'interdiction de **toute sortie et toute visite de proche (à l'exception de celles autorisées par nos le personnel médical).**



Nos équipes mettront tous les moyens en œuvre pour favoriser le maintien du contact entre les Personnes accueillies et leurs proches.

Nous joindrons téléphoniquement toutes les Personnes ou familles dont l'accueil en établissement ou service est suspendu pour étudier les conséquences de ces décisions sur l'équilibre familial et le bien-être de la Personne.

Un numéro vert (appel gratuit) est à votre disposition 7 jours sur 7, de 8h00 à 20h00 : **0 800 876 501**  
Le secrétariat de l'Association reste disponible au 03 28 41 49 67.

Nous remercions les parents et proches contactés depuis la semaine dernière et qui ont fait preuve de grandes compréhension et disponibilité pour se réorganiser en urgence ainsi que les professionnels pour leur adaptation et dévouement pour ces moments. Bien conscients des difficultés que ces décisions peuvent engendrer, nous vous invitons naturellement à vous rapprocher de la direction de votre établissement ou service dès lors qu'un soutien ou une aide complémentaire devront être recherchés. Chaque établissement peut être contacté au numéro de téléphone habituel.

A partir de la valeur de solidarité qui gouverne nos actions mais également des recommandations sanitaires, les membres du conseil d'administration, les directions et l'ensemble des professionnels sont engagés pour garantir au mieux la santé et le bien-être des Personnes accompagnées.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes meilleurs sentiments et comptons sur votre compréhension et votre solidarité en ces moments exceptionnels.

Bien à vous,

Ph. Vanwalscappel  
Président

